


# CENTRES DE COORDINATION PARTENAIRES

[www.sisdrcs.be/reseau](http://www.sisdrcs.be/reseau)



## QUI SOMMES-NOUS ?

Le service intégré de soins à domicile Cœur du Hainaut est une plateforme de coordination multidisciplinaire visant à faciliter les échanges et la transmission d'informations, entre les professionnels de la santé et les acteurs sociaux, en vue d'offrir, au patient en perte d'autonomie, un encadrement cohérent respectueux de sa personne.

En collaboration avec 

## CONTACTEZ-NOUS

+32 (0)64 22 31 11  
mardi au jeudi de 9h à 14h  
vendredi de 9h à 13h

[secretariat@sisdrcs.be](mailto:secretariat@sisdrcs.be)

Place Mattéotti 29  
7100 La Louvière

# SISD

## CŒUR DU HAINAUT

Ensemble, améliorons la qualité et la cohérence de la prise en charge multidisciplinaire des patients à domicile.

La concertation  
multidisciplinaire autour du  
patient en perte d'autonomie



[www.sisdrcs.be](http://www.sisdrcs.be)





## CONCERTATIONS MULTIDISCIPLINAIRES

En tant que personne référente dans le dossier du patient, c'est le coordinateur qui, après une réunion de concertation, va réunir l'ensemble des prestataires nécessaires à la prise en charge et au rétablissement.

## FORFAITS INAMI

Une intervention forfaitaire\* est versée par les mutualités aux dispensateurs de soins enregistrés auprès de l'AVIQ :

- 52,55 € si la concertation multidisciplinaire a lieu au domicile du patient;
- 39,42 € si la concertation multidisciplinaire a lieu en dehors du domicile du patient;
- 16,44 € pour l'enregistrement sur la plateforme du SISD.

\* forfaits à partir du 01/01/2022



La concertation  
multidisciplinaire est  
gratuite pour le  
patient.

Elle permet d'assurer  
la continuité des  
soins au domicile  
pour les patients en  
perte d'autonomie.

## POUR QUI ?

Patients en perte d'autonomie physique et/ou situation complexe.

## POURQUOI ?

- Évaluer l'autonomie du patient.
- Élaborer le plan de soins et son suivi.
- Identifier des différents acteurs qui entourent le patient et répartir les tâches entre les prestataires.
- Faciliter les échanges dans la communication afin d'améliorer la collaboration entre les différentes structures et organisations.

## PARTICIPANTS

- Le SISD (via le centre de coordination).
- Les prestataires de soins (médecin, infirmier, kiné, paramédicaux,...)
- Les prestataires d'aides (assistant social, ergothérapeute, aide-familiale,...)
- Le patient, sa famille, son entourage ou son représentant légal.

**VOUS SOUHAITEZ PLUS  
D'INFORMATIONS OU  
INTRODUIRE UNE DEMANDE DE  
CONCERTATION ?**

+32 (0)64 22 31 11

[secretariat@sisdrcs.be](mailto:secretariat@sisdrcs.be)

[www.sisdrcs.be](http://www.sisdrcs.be)